

## Résumé de la semaine :

- Situation des nappes au 02/12 : remplissages soumis plus que jamais aux précipitations
- Assolement 2022-2023 : bien prendre en considération l'énergie...

## Etat des nappes et des remplissages au 1<sup>er</sup> décembre

Sans réelle surprise, les indicateurs de nappe du Sud Vendée sont à des niveaux relativement bas pour la saison et malgré les précipitations de 100 à 120 mm qui sont tombées depuis le mois dernier. Si les pluies ont été assez efficaces sur les eaux de surface en ce qui concerne les cours d'eau Vendéens, les effets sont bien moindres pour les eaux souterraines (nappe du DOGGER en bordure de Marais Poitevin et nappe du SOCLE pour la partie bocage).

Pour rappel, la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars correspond aux 151 jours pendant lesquels il est potentiellement permis de remplir les ouvrages de stockages hivernaux, sous réserve que les milieux aquatiques témoignent de niveaux satisfaisants. Pour toutes les unités de gestion de nappe, chaque indicateur piézométrique dispose donc de seuils de gestion (en bleu dans les graphiques ci-dessous) en dessous desquels il n'est pas possible de prélever pour remplir les ouvrages. Ces seuils évoluent graduellement au cours des 5 mois « Hivernaux » différemment selon les indicateurs.

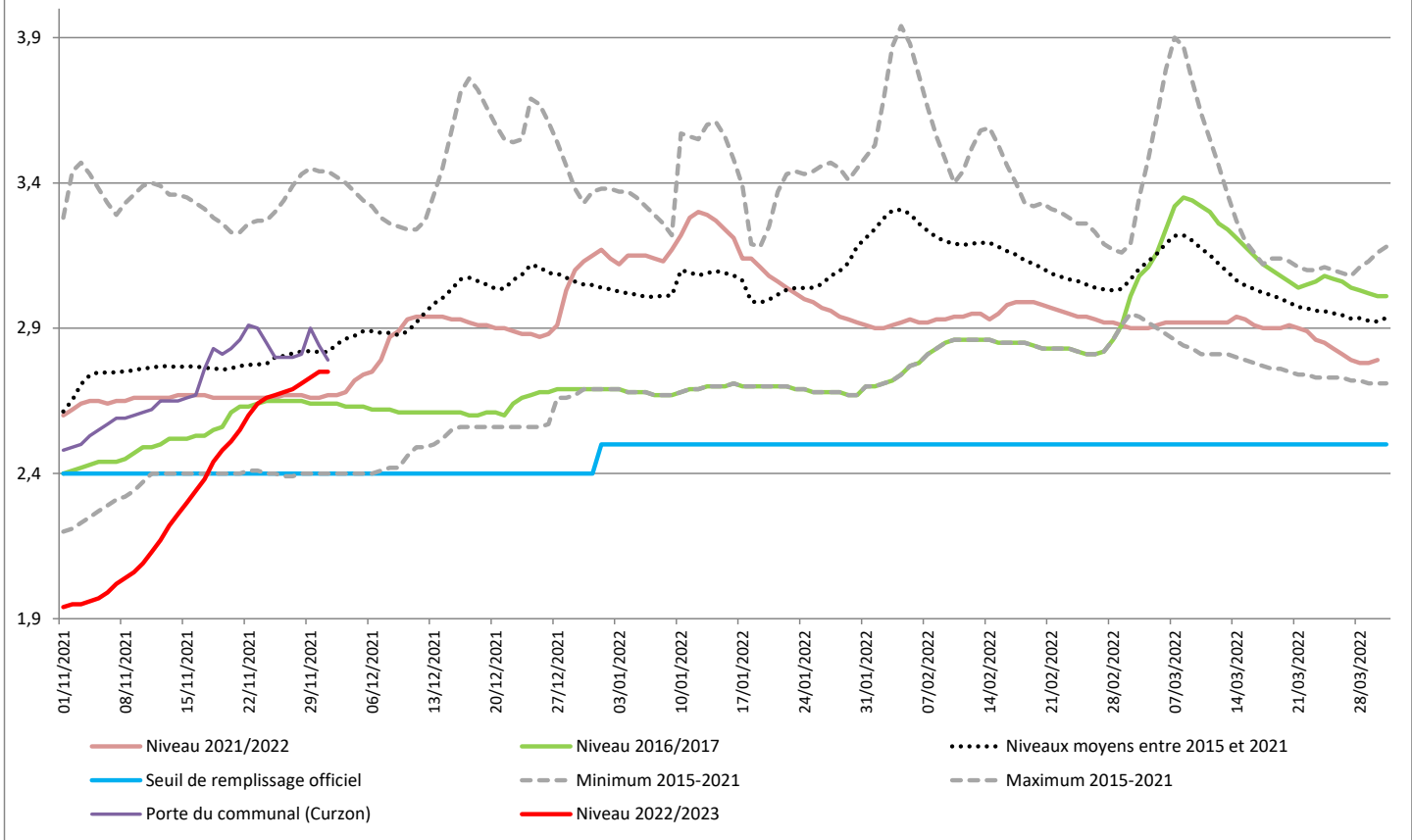
Ci-dessous, les graphiques pour chaque unité de gestion sur les secteurs Lay et Vendée nappe. En « **rouge** » la côte piézométrique pour l'année 2022/2023 avec en complément des seuils de gestion les valeurs remarquables historiques (médiane, mini, maxi et centiles 90%).

### Commentaires/analyse :

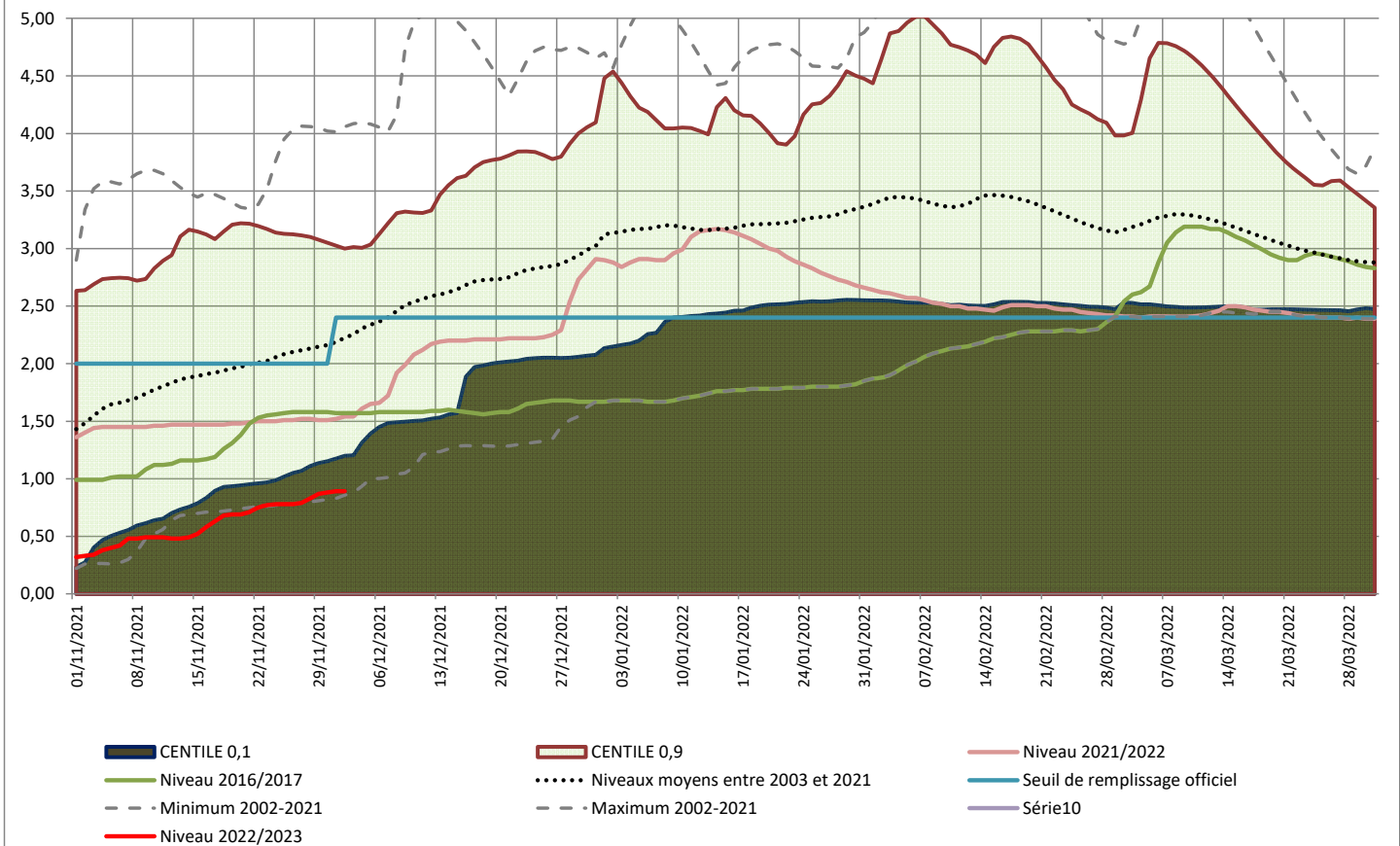
31 jours se sont déjà écoulés et très peu de remplissage ont débuté en moyenne sur le Sud Vendée. Depuis quelques jours les remplissages ont débuté ou/et repris pour les ouvrages suivants : Le Bernard, St Benoist sur Mer, Marsais Ste Radégonde, Auzay, Pouillé, le Poiré sur Velluire. Pour les autres ouvrages le niveau de la nappe est encore trop bas vis-à-vis des seuils imposés.

Cette situation reste précaire car les seuils évoluent régulièrement à la hausse et des précipitations seraient encore fort appréciables pour recharger encore plus la nappe du DOGGER en cette fin d'année.

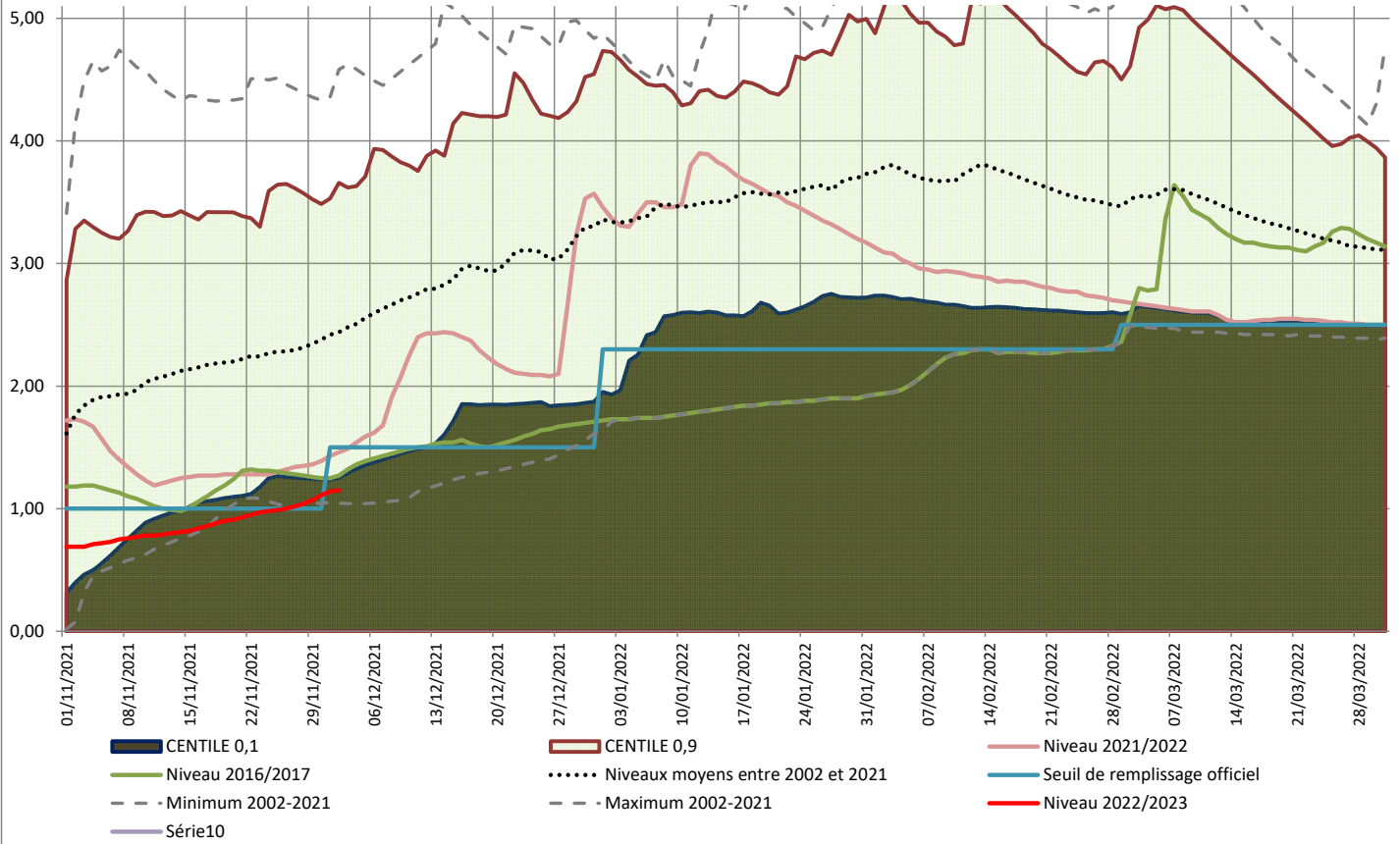
### Piézomètre St Benoist sur Mer - MP12.1 - Période du 01/11 au 31/03



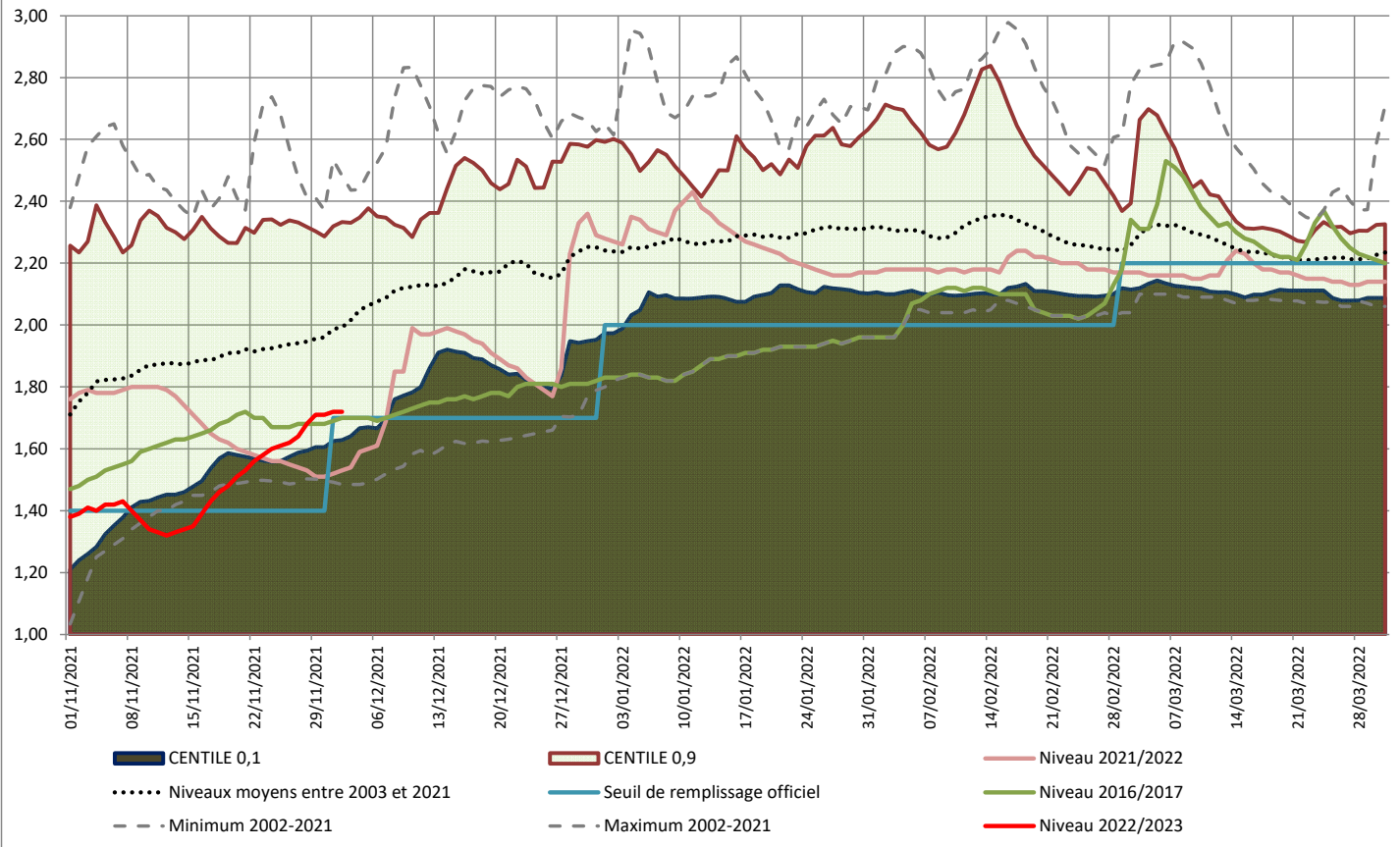
### Piézomètre de Luçon - MP12.2 - Période 01/11 au 31/03

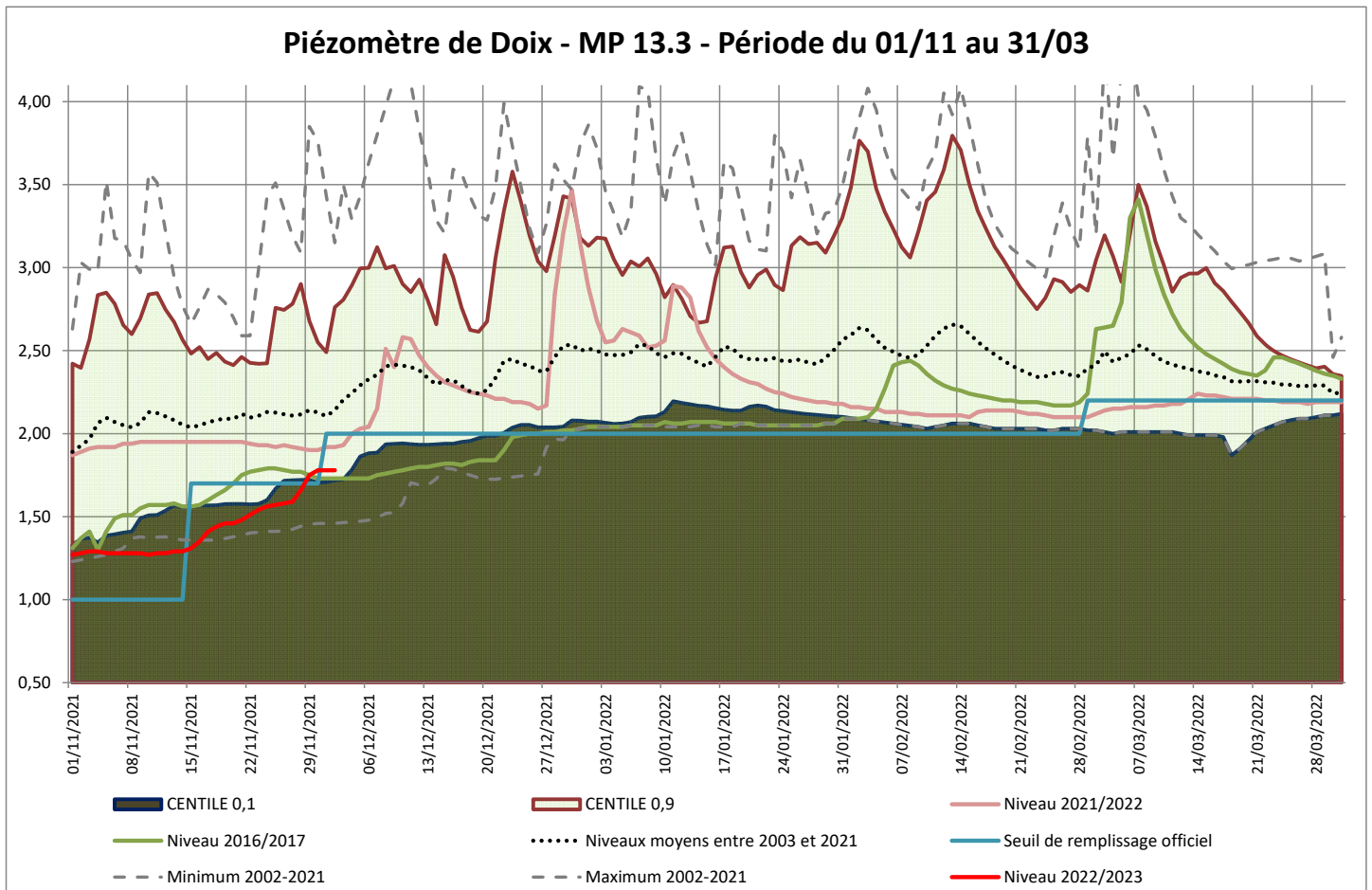


### Piézomètre de St Aubin la Plaine - MP13.1 - Période du 01/11 au 31/03



### Piézomètre du Langon - MP13.2 - Période du 01/11 au 31/03





## Assolement : des marges à calculer en fonction des charges d'énergie

Jusqu'à récemment la principale inquiétude sur l'irrigation résidait dans la ressource en eau et l'aspect quantitatif tout au long de la campagne d'irrigation. La question du volume/ha disponible et l'exposition aux restrictions préfectorales composaient l'essentiel de l'inquiétude légitime.

Même si le coût de l'électricité a grimpé graduellement depuis 15 ans (surtout en raison des taxes), c'est surtout la flambée de l'énergie qui inquiète depuis plusieurs mois tant la hausse est exponentielle, rendant le coût du kWh plus qu'exorbitant. Tous les postes sont touchés au niveau d'une exploitation agricole et l'irrigation n'y échappe pas.

Avec une multiplication des factures par 3 ou 4 (selon les contrats), il est légitime de s'attendre à un coût d'électricité de l'ordre de 0,3 €/m<sup>3</sup>, chose jamais vu jusqu'à ce jour. Autrement dit, cela donne 90 €/ha pour un passage d'irrigation de 30 mm... Sans rajouter les autres charges liées à l'irrigation, le constat est déjà sévère et il continue de se dégrader si l'on prend en considération les autres flambées telles que les engrais et les frais de séchage...

Bien évidemment l'ajustement ne peut être que limité sur une exploitation aussi bien pour la campagne que d'un point de vue agronomique. Besoins en fourrages, autonomie protéique, risques sanitaires, gestion du salissement, respect phytosanitaire de fréquence traitement et la PAC sont autant de facteurs qui rentrent en considération.

Ci-dessous un rapide tableau de synthèse des marges/ha (conventionnel) avec une projection 2023, dans le but d'aider à ajuster les assolements de printemps.

	BDH	BTH	Maïs Grain	Tournesol	Pois	Orge
Rdt (Hypothèses en q/ha)	75	85	130	38	40	70
Cours (hypothèses prix de vente €/T)	450	325	310	650	380	310
<b>Produit</b>	<b>3375</b>	<b>2762,5</b>	<b>4030</b>	<b>2470</b>	<b>1520</b>	<b>2170</b>
Dose N (unité/ha)	235	180	180	50	0	140
Prix N moyen (unité en €)	2	2	2	2	2	2
Charge N /ha	470	360	360	100	0	280
Charge phyto (herbi insecticide regul fongi + Semences)	300	250	320	280	355	237
2023? Charge électricité irrigation (€)	180	180	570	180	300	90
Humidité grain (%)	15	15	26	8	15	15
Séchage grain (€)	0	0	840	0	0	0
Gain de rendement escompté avec irri (T/ha)	1,5	1,5	7,0	1,2	1,0	1,0
(Produit en +)/ (Charge élec + séchage)	3,8	2,7	1,5	4,3	1,3	3,4
<b>Total charge</b>	<b>965,0</b>	<b>805,0</b>	<b>2116,0</b>	<b>568,0</b>	<b>670,0</b>	<b>622,0</b>
<b>Hypothèse Marge/ha</b>	<b>2410,0</b>	<b>1957,5</b>	<b>1914,0</b>	<b>1902,0</b>	<b>850,0</b>	<b>1548,0</b>

### Hypothèses novembre 2022 :

Unité N/ha = 2 euros

KWh 2023 = 25 cts

Séchage MG = 65-70 €/T

Prix marchés = sources mesmarchés nov.2022

1 tour d'eau sur Orges (Objectif = + 1 T/ha)

2 tours d'eau sur BTH et BD (Objectif = + 1.5T/ha)

3.5 tours d'eau sur Pois (Objectif = + 1T/ha)

6.5 tours d'eau sur MG (Objectif = + 7T/ha)

2 tours d'eau sur Tournesol (Objectif = + 1.2T/ha)

Mathématiquement, par effet cumulé, le maïs grain irrigué conventionnel est la culture la plus pénalisée en raison du coût de l'irrigation et des frais de séchage (+ le temps de travail en saison), dans les conditions d'hypothèses mentionnées ci-dessus. D'autre part, la comparaison maïs/tournesol se traduit aussi par un meilleur effet précédent du tournesol sur la céréale qui lui succède. Précocité de récolte, structure de sol, moindre mobilisation d'azote pour la dégradation des résidus de culture ; autant de facteurs à prendre en considération dans l'approche agronomique.

Il s'agit d'une stratégie « opportuniste » à courts termes pour les exploitations qui peuvent se permettre de switcher une partie de leur surface de maïs grain pour du tournesol. Si cette tendance du coût de l'énergie devait se confirmer dans les années à venir (électricité et gaz) cela va devenir problématique pour modifier les assolements et finir d'amortir les investissements...L'alternative aux cultures d'été nécessitant de l'irrigation, et dont les cours ne sont pas toujours très porteurs, pose questions car les solutions pérennes nécessitent une refonte profonde des filières. Le décalage d'inertie entre la volatilité des prix de l'énergie et la restructuration de filières agricoles exige un arbitrage et une réelle stratégie politique globale.

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon**  
21 BD Réaumur  
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

Reproduction interdite

